

LA DÉNUTRITION

Une véritable maladie

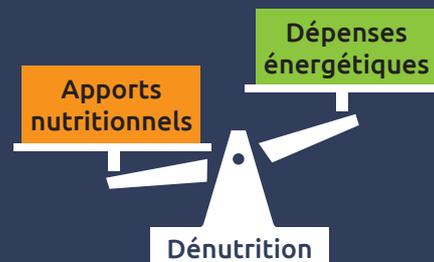
20 à 40%
des personnes
hospitalisées
(40% des malades
atteints de cancer
et Alzheimer)



10%
des enfants
hospitalisés
(50% d'entre eux
ont moins de 3 ans)

4 à 10%
des personnes
de plus de 70 ans
à domicile

**2 millions de patients
en France**

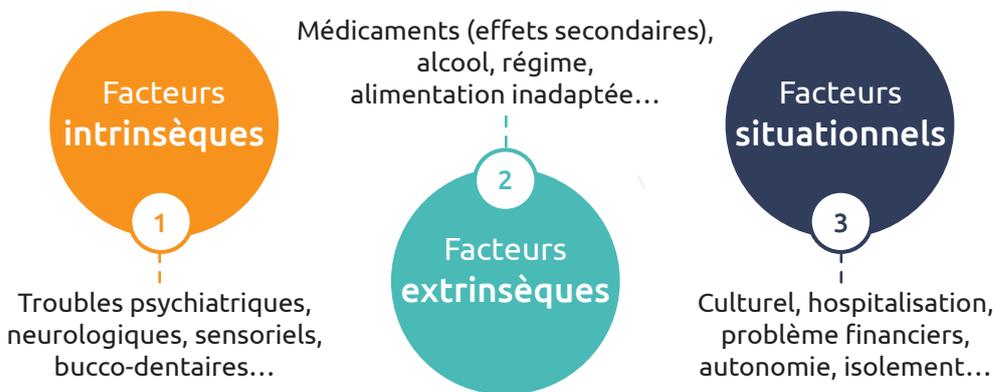


Définition

La dénutrition est un état pathologique résultant d'**apports nutritionnels insuffisants au regard des dépenses énergétiques ou protéiques de l'organisme**, amenant le plus souvent à un amaigrissement.

Attention, un indice de masse corporelle (IMC) normal ou élevé n'exclut pas la possibilité d'une dénutrition : une personne en surpoids ou obèse peut être dénutrie.

Origine multifactorielle



Conséquences

- Retards de cicatrisation
- Immunodépression
- Diminution de la masse musculaire/force
- Atteintes endocriniennes neurologiques périphériques et centrales
- Déficit cognitif
- Entrave à l'efficacité thérapeutique
- Acroissement de la morbidité ou de la mortalité indépendamment de la pathologie sous-jacente

Dépistage

Outre la visualisation d'une perte de poids chez l'un de vos patients, **vous pouvez poser des questions simples** (toute réponse positive doit évoquer une dénutrition et amener le patient à consulter)



1 Avez-vous perdu du poids ?
Êtes-vous moins serré dans vos vêtements ?

Avez-vous moins d'appétit ?



3 Avez-vous du mal à marcher, à vous relever ?

Le pharmacien a un rôle à jouer à différents niveaux de la prise en charge mais aussi dans le dépistage.

PRISE EN CHARGE

+ Rôle du pharmacien
(sentinelle ou conseil)

+++ DÉNUTRITION

Faible à modérée

Sévère

+ Enrichissement de l'alimentation

Si insuffisant

OUI

+ Compléments nutritionnels oraux

Si insuffisant

Nutrition entérale

Alimentation orale possible ?

NON

Tube digestif fonctionnel

Tube digestif non fonctionnel

Si échec

Nutrition parentérale

- La prise charge, chez l'enfant comme l'adulte, sera nutritionnelle et adaptée au degré de sévérité.
- Les conseils nutritionnels peuvent être poursuivis ou complétés par la prescription de compléments nutritionnels oraux.

Les compléments nutritionnels oraux (CNO)

Les CNO sont des aliments destinés à des fins médicales spéciales, leur prescription entre dans le cadre des dispositifs médicaux.

Ce sont des mélanges nutritifs complets, administrables par voie orale, hyperénergétiques et/ou hyperprotidiques, de goûts et de textures variés.

- Ils doivent être consommés lors de collations (à distance d'au moins 2 h d'un repas) ou pendant les repas (en plus des repas).
- Les CNO doivent être adaptés aux goûts du malade, à ses éventuels handicaps.
- Il est nécessaire de veiller à respecter les conditions de conservation (une fois ouvert, 2 h à température ambiante et 24 h au réfrigérateur).

Prescription



Prescription initiale : un mois maximum

Première délivrance : pour dix jours

J10

J10 : Réévaluation efficacité et tolérance
Délivrance des quantités restantes pour 20 jours

J30

Prescriptions ultérieures : prescriptions mensuelles pendant 3 mois maximum

J 30 puis chaque mois :
Délivrance pour un mois avec réévaluation efficacité et tolérance à chaque délivrance

Temps

Délivrance

Place de l'équipe officinale

- Détecter les signes de la dénutrition
- Combattre les idées reçues dangereuses (ex : « Les quantités alimentaires des personnes âgées doivent être plus faibles. », « La part des protéines doit être moins importante. »)
- Délivrer des conseils (ex : boire, augmenter le nombre de repas, rééduquer l'odorat)
- Accompagner la délivrance des CNO de conseils appropriés
- Insister sur l'importance du maintien d'une activité physique en conséquence
- Le poids doit être mesuré à chaque venue à l'officine et renseigné dans le dossier patient.

Face à la dénutrition, les membres de l'équipe officinale sont à la fois des lanceurs d'alerte et des accompagnants.

